

7^{ème} édition de la Balade d'ancêtres
Maison du Tourisme des Ardennes brabançonnaises

Formulaire d'inscription

	Participants	
	Prénom	Nom
Conducteur		
Accompagnant 1		
Accompagnant 2		
Accompagnant 3		
Accompagnant 4		

Coordonnées de contact pour le conducteur

Rue & numéro :

Code postal & localité :

E-mail :

GSM :

Identification du véhicule

Marque:

Modèle :

Année :

Plaque :

Informations pour la réservation

Participation pour le véhicule 20 €

Participation par adulte x 55 € = €

Participation par enfant x 35 € = €

Total à payer €

L'inscription ne sera effective qu'après remise du formulaire d'inscription complété et signé (à envoyer par mail à g.bruno@mtab.be ou par la poste à la Maison du Tourisme des Ardennes brabançonnaises : 1 Rue de Nivelles, 1300 Wavre) et réception du paiement **au plus tard le 10 juin 2017** à 17h. Versement sur le compte **BE71 7320 0263 0569** avec la mention : Balade d'ancêtres 2017 + nom du conducteur.

Copie du règlement (à rendre)

1. Balade automobile accessible aux équipages de véhicules ancêtres, le dimanche **18 juin 2017**, de 8h à 18h
 2. L'inscription est obligatoire pour participer. Elle ne sera effective qu'après remise du formulaire d'inscription complété, du règlement signé et réception du paiement **au plus tard le 10 juin 2017** à 17h. Versement sur le compte **BE71 7320 0263 0569** avec la mention : Balade d'ancêtres 2017 + nom du conducteur
 3. Les frais de participation s'élèvent à :
 - 20€ pour le véhicule
 - 55€ par adulte, dont le conducteur
 - 35€ par enfant
 4. L'inscription comprend :
 - Le petit-déjeuner, le repas de midi **boissons comprises**, les dégustations, les visites, la collation de fin de journée
 - La plaque, le road book et les questionnaires
 - L'accueil et la surveillance sur les différents parkings
 - La mise à disposition d'une dépanneuse sur le parcours, incluant le rapatriement gratuit vers Wavre (ou kilométrage équivalent) en cas d'accident
 5. Les conditions de remboursement suivantes sont d'application :
 - Jusqu'au **10 juin 2017** : remboursement intégral
 - A partir du **10 juin 2017** : remboursement uniquement des frais d'inscription du véhicule
 6. L'équipe organisatrice de la Maison du Tourisme des Ardennes brabançonnaises décline toute responsabilité en cas d'abus d'alcool, d'accident, de vol ou de dégâts occasionnés
 7. Tous les participants s'engagent à participer à la balade avec un véhicule répondant aux critères qui définissent les véhicules ancêtres, en ordre de contrôle technique et assuré valablement en responsabilité civile comme le prescrit la loi
 8. Tous les participants s'engagent à respecter le code de la route, à agir en "bon père de famille" et à prévenir au plus vite l'un des responsables en cas d'accident (**Giulia BRUNO : 0498 04 20 72** ou **Maïlys ORBAN : 0488 31 10 12**)
 9. L'inscription à la balade implique l'acceptation sans réserve du présent règlement
- Je soussigné(e),
conducteur(trice) principal(e), ainsi que mes passagers, déclarons, par la présente, avoir lu et accepté dans son entièreté le règlement ci-dessus
- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> J'autorise | } | la Maison du Tourisme à utiliser, dans un but uniquement promotionnel, les photos prises lors de l'événement. |
| <input type="checkbox"/> Je n'autorise pas | | |

Date

Signature